

République Algérienne Démocratique et Populaire
Université ABEL HAMID IBN BADIS de Mostaganem
INSTITUT D'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE
Département : Entraînement sportif

Mémoire de fin d'études de licence en Entraînement et Préparation
Physique
Option : Entraînement Sportif

Etude du Niveau de Perception des Compétences
Professionnelles en entraînement sportif du point de vue
des étudiants en L3

(Illustration en entraînement sportif)

Présenté par l'étudiant :
Belouar Adlane

Sous la direction du :
Dr : Sebbane Mohammed

2014-2015

Dédicaces

Que ce travail témoigne de mes respects :

A mes parents : Grâce à leurs tendres encouragements et leurs grands sacrifices, ils ont pu créer le climat affectueux et propice à la poursuite de mes études.

Aucune dédicace ne pourrait exprimer mon respect, ma considération et mes profonds sentiments envers eux.

Je prie le bon Dieu de les bénir, de veiller sur eux, en espérant qu'ils seront toujours fiers de moi.

A ma famille. Ils vont trouver ici l'expression de mes sentiments de respect et de reconnaissance pour le soutien qu'ils n'ont cessé de me porter.

A tous mes professeurs : Leur générosité et leur soutien m'oblige à leurs témoigner mon profond respect.

A tous mes amis et collègues : Ils vont trouver ici le témoignage d'une fidélité et d'une amitié infinie.

Remerciements

*Je tiens à exprimer mes remerciements aux personnes qui m'ont aidés à réaliser ce
Projet.*

En particulier, je tiens à remercier mon encadreur,

Monsieur SEBBANE MOHAMMED, pour son apport tout au long de l'année ;

*Monsieur BOUDELYA HAMMI, pour son aide et expertise dans l'analyse statistique des
Données.*

*Je tiens également à remercier les participants à cette étude, sans qui celle-ci n'aurait pas eu
lieu.*

*J'aimerais remercier ma famille et mes camarades pour leur support au cours de cette étape de
ma carrière professionnelle.*

*Tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à l'élaboration de ce travail et dont les
noms ne figurent malheureusement pas sur ces pages. Qu'ils trouvent ici le témoignage
de mon estime et de ma gratitude.*

Sommaire

Dédicaces.

Remerciements

1-Introduction.....	2	1
2-Problématique.....		2
3-Hypothèses.....		2
4-Objectifs.....		2
5-Définition des concepts.....		3
6-Etudes similaires.....		4

Partie théorique

Chapitre 1 : compétence et compétences professionnelles en entrainement sportif

1-1-Définition de la compétence.....7

1-2- Une revue de littérature sur les compétences.9

1-3- Compétences professionnelles dans le domaine de l'entrainement sportif..... 13

2

Chapitre 2 : La perception.

2-1- Définition de la perception.....17

2-2-La perception dans le domaine de l'entrainement Sportif.....19

Chapitre 3 : L'entrainement sportif.22

3-1- Le parcours: entrainement sportif a l'IEPS de Mostaganem.....24

3-2- Le programme de la Licence ES..... 26

Partie pratique

1-Méthodologie de la recherche	28
2-Population de la recherche	28
3-Outil de la recherche	28
4-Etude préliminaire.....	30
5-Etude principale	30
6-Résultats et discussion	31
7-Conclusion	33
8-Recommandations	34
9-Bibliographie	35

1-Introduction

Dans le domaine de l'éducation physique et sportive (EPS), la transformation des institutions de formation et de recrutement pèse sur la définition des compétences professionnelles (Amade-Escot, 1993). Toutefois, pour comprendre l'effet des formations initiales sur la définition des compétences des enseignants, il semble également important de prendre en compte les modifications socioprofessionnelles et notamment celles qui concernent les compétences professionnelles.

Ainsi, les compétences professionnelles peuvent s'analyser à travers les contenus d'enseignement délivrés par les institutions de formation, le niveau de qualification exigé pour les recrutements, le sens que prend la formation au regard des différents acteurs, mais également en s'intéressant à ces institutions comme moyen de sélection sociale. Autrement dit, dans ce cas, les compétences professionnelles ne sont pas étudiées du point de vue de l'institution scolaire, mais de l'individu au regard de sa position sociale. Il s'agit de comprendre les compétences professionnelles, non pas comme des outils pour résoudre des problèmes pédagogiques, mais comme des instruments d'insertion professionnelle

En effet, le sport attire de plus en plus de personnes, non seulement pour la pratique sportive plus ou moins régulière, mais aussi pour l'exercice d'activités professionnelles nécessitant des formations. La professionnalisation concerne un très grand nombre de métiers, mais ce sont les disciplines en tant que produits sportifs qui déterminent le métier et non l'inverse. À chaque discipline/produit correspond un certain nombre de savoirs, plus ou moins directement issus de théories et/ou de pratiques liées au terrain. Parmi ces savoirs, certains se réorganisent de manière transversale aux disciplines sportives et conduisent à une nouvelle pratique, celle de préparation physique (albert2 ; 2015).

S'il est admis qu'un entraîneur intervenant dans le sport de haut niveau possède (ou doit posséder) des compétences élevées, préciser la nature même de ces compétences, tout comme les conditions qui favorisent leur acquisition, semble ne pas être simple et suscite un certain nombre d'interrogations, en particulier dans la perspective de la mise en œuvre de dispositifs et d'actions de formation des entraîneurs, ou de transmission de leurs savoirs.

Le but de ce mémoire est d'apporter une vision du récent domaine des compétences professionnelles pour explorer le niveau de perception des compétences professionnelles chez les étudiants en formation entraînement sportif.

2- Problématique de la recherche :

Les compétences définies par un ensemble de paramètres ne sont reconnues que dès lors qu'elles ont été évaluées en situation de travail. Leurs fonctions sont déterminées par un panel d'outils de gestion dont la finalité est de faire le lien entre l'individu et le poste de travail dans l'objectif et l'amélioration des performances tant individuelles que collectives. On peut alors s'interroger sur la problématique générale suivante :

1-Quel est le niveau de perception des compétences professionnelles des étudiants en L3 ES ?

3- Hypothèse de la recherche :

1-Le niveau de perception des compétences professionnelles chez les futurs entraîneurs stagiaires est acceptable

4-Objectifs :

1-Evaluer le niveau de perception des compétences professionnelles au cours de la formation.

2-Développer chez les futurs entraîneurs en formation, les compétences professionnelles nécessaires au métier de l'entraînement.

5-Définition des concepts :

5-1- La compétence

La notion de compétence est polysémique (Jonnaert, 2004). Elle est assez proche des concepts de qualification, d'habileté, de capacité ou d'aptitude. La compétence, fait davantage référence aux savoirs, savoir-faire et savoir être exigés de l'exécutant pour l'efficience dans une tâche précise (Akoun et Ansart, 1999).

5-2-la compétence professionnelle

Une compétence est une connaissance (savoir, savoir-faire, savoir-être) mobilisable, tirée généralement de l'expérience et nécessaire à l'exercice d'une activité (dans ce cas, professionnelle). Il faut avoir conscience que la notion de compétence émerge à des époques différentes, et dans des champs scientifiques différents, et pas seulement dans la sphère du travail et de l'entreprise. Selon la discipline scientifique - linguistique, ergonomie, psychologie, sciences de l'éducation, sociologie, puis seulement gestion (gestion des ressources humaines et stratégie d'entreprise) - la compétence n'est pas définie de la même façon, ne s'oppose pas aux mêmes notions, et ne comporte pas les mêmes enjeux

5-3- La perception

Opération psychologique complexe par laquelle l'esprit, en organisant les données sensorielles, se forme une représentation des objets extérieurs et prend connaissance du réel. Perception tactile, visuelle; perception spatiale; théorie de la perception. Un des effets du vêtement est de rendre le corps plus présent et plus sensible à lui-même par des perceptions de la peau (Alain,1920). La perception est plus que la simple sensation : c'est la sensation suivie de l'acte intellectuel qu'elle suscite immédiatement et par lequel elle est interprétée (Méd. Biol, 1972) :.

5-4- L'entraînement sportif :

L'entraînement sportif est l'ensemble des méthodes et exercices physiques visant l'entretien et l'amélioration des performances sportives, chez le sportif amateur ou professionnel. Cet entraînement comprend notamment la préparation physique, technique, tactique et mentale.

6-Etudes similaires :

Etude similaire 1:

Maher Mrayeh, Ghislain Carlier & Youssef Feki (2013) : *Formation initiale et appropriation des compétences professionnelles par les enseignants stagiaires en éducation physique et sportive (EPS)*.

L'objectif de la présente étude consistait à évaluer la qualité de la formation des enseignants d'éducation physique et sportive dans les ISSEP Tunisiens. Plus précisément l'appréciation de la qualité d'appropriation des compétences professionnelles lors du stage de préparation à la vie professionnelle. Ce stage qui s'étale sur toute l'année scolaire est d'une durée de 104 heures. Il s'effectue sous le tutorat de l'enseignant formateur et du maître de stage. L'observation didactique a porté sur 100 séances d'EPS animées par les étudiants stagiaires. Cinq compétences ont été fixées pour cette étude : La communication dans la langue d'enseignement, la conception des situations d'enseignement et d'apprentissage, le pilotage des situations d'enseignement et d'apprentissage, l'évaluation de la progression des apprentissages et agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de la fonction enseignante. Ces compétences ont fait l'objet d'une évaluation critériée à travers des indicateurs qui leur sont spécifiques. L'analyse des différents résultats de l'observation didactique a permis de déduire qu'une réflexion sur les conditions de l'intégration efficace et efficiente des contenus de formation sera poursuivie en relation avec les données de l'ergonomie et les recherches les plus actuelles notamment. Les formateurs doivent impérativement participer à l'évaluation des effets de la formation et contribuent à la construction de l'image de l'état des pratiques et à la dynamique de la réflexion professionnelle nécessaire à l'accroissement de l'efficacité et de son élargissement.

Etude similaire 2:

A. Laroua ; M. Sebbane ; O.Benbernou ; A. Belkadi ; M.Bessabeur ; M. Benkzdali & J. Gleyse (2014) : **Identification of Professional Skills of Trainee Teachers (The Case of Mostaganem City-Algéria), IJAER.**

L'objectif de ce travail était de présenter les résultats d'une revue de recherches empiriques qui définissent les niveaux de maîtrise des compétences professionnelles atteints par les novices en enseignement. Le référentiel à la formation à l'enseignement est adapté comme outil permettant d'identifier ces compétences professionnelles des enseignants novices. Ce document constitue la nouvelle politique de formation à l'enseignement qui regroupe les dix compétences professionnelles attendus des futurs enseignants. Des analyses de contenu réalisées, il se dégage que la quasi-totalité des sujets évalués sont aux niveaux très faible à faible à maîtriser l'ensemble des compétences professionnelles du référentiel.

LA PARTIE THEORIQUE

Chapitre 1

1-1- La compétence professionnelle

Avec Jonnaert et Masciotra (2005), nous pouvons dire que la compétence tout en englobant une variété de ressources, ne réside pas dans la sommation de celles-ci mais dans l'organisation dynamique de ces composantes selon les contextes ou les situations, qu'elle est liée à des pratiques de référence. Il peut s'agir de pratiques professionnelles ou disciplinaires.

Aussi, est-il précisé que les compétences sont finalisées c'est-à-dire qu'elles ont trait à la mise en jeu de ces ressources même en vue de la réalisation d'une tâche. Egalement, les compétences sont apprises, ce qui signifie qu'on n'est pas naturellement compétent pour un type de tâches. Donc, c'est par diverses voies comme l'apprentissage, l'action, l'imitation, entre autres, qu'on acquiert des compétences.

Ces dernières sont organisées en unités coordonnées pour la réalisation d'un objectif ; les compétences élémentaires étant intégrées à celles d'ordre supérieur. Par ailleurs, la compétence est par nature non observable ; c'est une notion abstraite. Ce sont ses manifestations qu'on observe et à partir desquelles elle est inférée.

De ce qui précède, on peut définir la compétence de différentes manières :

Selon Legrain (1994), « C'est une connaissance approfondie, reconnue, qui confère le droit de juger ou de décider en certaines matières » (p.420). C'est aussi pour Akoun et Ansart (1999), « des aptitudes, connaissances générales et professionnelles, théoriques et pratiques, de nature plutôt intellectuelles, savoirs, savoir-faire et savoir être qui conditionnent un comportement notamment la réussite dans une tâche précise, et qui se vérifient dans une épreuve concrète » (p.96).

Legendre (1993), la conçoit comme : « La capacité qu'a un individu d'accomplir des tâches complexes dont l'accomplissement exige l'exécution d'un grand nombre d'opérations, à des tâches du type de celles que l'on rencontre généralement dans l'exercice d'un métier, d'un art ou d'une profession » (p.223).

Pour Malglaive (1990), « La compétence évoque l'excellence du faire, l'expertise, l'étendue des savoirs et des savoir-faire dans un domaine donné »(p.126).

Gauthier et Tardif (2000) disent que : « les compétences, les savoirs faire sont des modalités pratiques d'utilisation des connaissances, appliquées dans des situations appropriées, par des comportements et des attitudes typiques au regard des finalités d'une tâche précise » (p.15).

Dans ce travail, nous retiendrons cette dimension qui tend à présenter la compétence comme la possibilité de mobiliser un ensemble intégré de ressources c'est-à-dire des savoirs, des savoir-faire et des savoirs être, en vue de résoudre une gamme de situations – problèmes.

1-2-Une revue de littérature sur les compétences

Cette revue de question a été réalisée à partir de sources documentaires diverses, parmi lesquelles les documents et ouvrages les plus couramment utilisés dans le cadre des formations aux métiers du sport occupent une place importante. A ces documents viennent s'ajouter des articles publiés par des universitaires et des scientifiques (notamment dans des revues scientifiques ou ouvrage thématiques) « sur » l'entraîneur et l'entraînement sportif, apportant des éclairages variés sur les compétences de l'entraîneur.

Nous avons cherché à ne pas nous limiter à une acception trop étroite de la notion de compétence professionnelle pour établir cette revue de questions. Il a donc été retenu tous les documents évoquant les savoir, savoir faire, les connaissances (théorique, pratique), l'efficacité, les habiletés, les aptitudes, les performances (etc...) des entraîneurs, de même que ceux qui proposent une analyse des tâches, situations et champs d'activités, dans lesquels s'expriment ces compétences.

Enfin nous avons voulu organiser les apports des différents auteurs dans un classement par thèmes, qui nous est apparu pertinent au cours des lectures, et qui semble pouvoir offrir les axes possibles d'une analyse des compétences professionnelles des entraîneurs. Cette thématique articule simultanément pour chaque point de classe de situations ou des dimensions de l'action professionnelle des entraîneurs et les compétences (au sens large défini ci-dessus) qui s'y révèlent, ou qui paraissent y être requises.

Les thèmes qui organisent cette partie sont les suivants :

La conception de l'entraînement : la maîtrise d'une technologie rationnelle, basé sur des connaissances scientifiques.

La représentation sans doute la plus prégnante des compétences des entraîneurs sportifs de haut-niveau fait de l'entraîneur un véritable ingénieur du sport, et de la préparation à la performance sportive. En effet, même si certains auteurs définissent l'entraînement sportif comme un processus aux dimensions variées et aux visées très générales (l'ensemble des tâches qui assurent une bonne santé, une éducation, un développement physique harmonieux,

une maîtrise technique et tactique, et un haut niveau de développement des qualités spécifiques)(1), la plupart des théoriciens de l'entraînement font de l'entraîneur un technicien mettant en œuvre des procédures 'dont le but est l'enseignement et le perfectionnement de la technique,, et qui vise à développer des qualités physico-psychiques permettant d'atteindre des performances sportives maximales compte tenu des capacités du sujet ,du groupe ou de l'équipe(2).

L'entraîneur est dans cette perspective un praticien aux méthodes extrêmement rigoureuses, expert dans sa discipline, et mettant en pratique des 'principes' rationnels d'entraînement, des 'technologies de préparation sportive', s'appuyant sur une base théorique présentée comme une véritable 'science de l'entraînement' (3).

Ainsi les méthodologies d'entraînement devraient respecter des 'lois', notamment des lois physiologiques sous-tendant les processus d'adaptation de l'organisme soumis à des charges de travail. Pour HELAL, une telle conception de l'entraînement sportif est fondée sur la connaissance approfondie des sciences de l'activité sportive et de l'action motrice(4). Ces connaissances permettraient à l'entraîneur 'une organisation rationnelle de son plan de travail'(5).

L'ensemble des auteurs cités s'accorde pour définir cette technologie scientifique sous la forme de principes (aussi nommés bases, principes fondamentaux..), qui sont érigés en 'principes normatifs'(6) formant un modèle prescriptif général qui devrait ,selon ces auteurs, organiser tout processus d'entraînement : 'Ces principes supposent un certain nombre d'actions obligatoires de la part de l'athlète et de l'entraîneur, pour qu'il ait une amélioration de la performance'(7) .

Le principe de surcharge, qui pose que pour être efficace 'la charge d'entraînement doit dépasser un seuil déterminé pour qu'il y ait augmentation de la capacité de performance'(8). L'entraîneur doit donc évaluer et déposer précisément la sollicitation des exercices d'entraînement en fonction des capacités de ses athlètes.

Le principe d'alternance charge/récupération. Cette alternance est jugée comme étant une 'loi incontournable, quel que soit le niveau de pratique, les objectifs et l'étape de préparation'(9). Il se fonde notamment sur le caractère 'ondulatoire' de l'adaptation de l'organisme, sur la prise en compte des effets retardés de l'entraînement, et sur la connaissance des processus de la fatigue. Cela exige de l'entraîneur un dosage précis de la

fréquence des sollicitations (exercices, séances) pour qu'elles surviennent au moment le plus propice au progrès (surcompensation), en évitant une trop grande fatigue des athlètes.

Le principe de répétitivité et de continuité. Selon Plantov(10), l'entraînement développe des processus d'adaptation différents : adaptations à court terme (rapides, transitoires, peu durables) et adaptation à long terme (durables). Les principes de répétitivité et de continuité visent le développement d'effets durables sur les capacités de performance des sportifs.

Le principe d'augmentation progressive des charges. Cette 'tendance aux charges maximales' implique pour l'entraîneur une évaluation et un dosage précis de ces charges. L'identification et la quantification de la charge, bien que complexe et redoutables, sont une tâche indispensable pour conduire avec efficacité une préparation sportive(11). Ce principe est un corollaire logique du principe de 'surcharge' présenté ci-dessus.

L'organisation de l'entraînement dans le temps : l'entraînement est un processus rigoureusement planifié. Cette organisation se traduit par la périodisation et le caractère cyclique de l'entraînement et met en jeu une planification et une programmation précises des objectifs et des moyens d'entraînement. Chaque séance d'entraînement se situe donc dans une phase particulière du plan de préparation, et ses objectifs et contenus sont définis en fonction de la planification générale.

Le principe de spécificité et d'orientation sélective d'entraînement. Chaque discipline sportive fait appel à des qualités physiques particulières, qui définissent la spécificité (du point de l'entraînement) de cette discipline. L'entraîneur doit donc fonder son entraînement sur une analyse approfondie des spécificités de sa discipline, pour orienter efficacement ses entraînements.

Le principe de variation des charges d'entraînement. L'observation de ce principe par l'entraîneur doit notamment permettre de renforcer la motivation, l'éveil et l'intérêt des athlètes et d'éviter une fatigue psychologique trop importante.

Ces principes, qui constitueraient une théorie prescriptive scientifique et rationnelle de l'entraînement sportif (la plus fréquemment développée dans le cadre des formations d'entraîneurs), représentent une sorte d'idéal à atteindre pour l'entraîneur, dans une perspective d'objectivation, de maîtrise et de contrôle rigoureux du processus d'entraînement. Cependant certaines remarques des auteurs même de telles théories sont là pour nuancer un discours apparaissant par trop rationaliste et positiviste. En effet pour PLATONOV il est 'pour le

moment impossible de s'appuyer sur un ensemble cohérent de données scientifiques pour diriger un processus d'entraînement (12).

A un autre niveau CAZORLA évoque les nombreuses incertitudes (en particulier dans l'évolution des adaptations individuelles qui peuvent différer d'un sujet à l'autre) que ne peuvent prendre en compte des propositions déduites d'une construction scientifique théorique (13).

Enfin, il apparaît clairement que l'entraînement sportif ne peut se réduire à sa seule dimension de technologie d'entraînement, ou didactique (progression technique, planification et programmation des charges d'entraînement). La réalité pédagogique à laquelle se trouvent confrontés les entraîneurs est beaucoup plus complexe et inclut des dimensions psychoaffectives et relationnelles importantes à considérer (14).

1. 3- Les compétences professionnelles des entraîneurs sportifs

A partir de la confrontation des différentes approches exposées dans la partie précédente, deux critères principaux nous ont aidé à la construction du concept de compétence professionnelle qui doit orienter l'élaboration du modèle d'analyse de la définition de ces compétences, données par les différents acteurs du système sportif en voile.

Le premier critère est induit par le caractère professionnel des compétences en question. Comme nous l'avons déjà développé dans le cadrage théorique précédent, il s'agit donc d'une compétence globale (liée à l'adaptation à une situation professionnelle déterminée), mais qui intègre des compétences plus spécifiques correspondant à des classes de situation (ou de tâches) distinctes.

Le second critère est la nature complexe et pluridimensionnelle de ces compétences. Les classes de tâches professionnelles des entraîneurs exigent la mise en jeu simultanée de savoirs, savoir-faire et savoir être multiple, dont on a pu repérer la diversité dans la revue de question précédente.

Nous concevons donc la compétence professionnelle de l'entraîneur sportif comme :

- *Une compétence globale, reconnue au sein de l'institution sportive.
- *L'association de compétences plus spécifiques correspondant à la réalisation de performances dans des classes de situations professionnelles réparables.
- *Un système intégrant des capacités sous-jacentes de nature très différentes d'ordre cognitif, socio-affectif, culturel, de savoirs variés.

La compétence professionnelle désigne un domaine relativement large de pratique : le « savoir-faire » lié au « métier » d'entraîneur dans toutes ses dimensions.

A ce titre, la définition de MIALARET de la compétence de l'enseignant nous paraît intéressante : aptitude à se conduire selon les exigences d'un rôle donné en vue d'atteindre les objectifs éducatifs fixés par un système scolaire déterminé. Cette aptitude est relative aux données institutionnelles (programmes, instructions officielles etc..) au type d'enseignement (enseignement élémentaire, lycée, enseignement théorique, pratique etc..) au contexte social de l'établissement (milieu socio culturel, etc..) et elle n'est définie que par rapport au système de valeurs en place(1).

Cette définition nous semble en effet pouvoir être transposée du métier d'enseignant au métier d'entraîneur.

Pour l'entraîneur sportif les objectifs à atteindre sont fixés par l'institution sportive à laquelle il appartient, et son rôle peut être considéré comme étant en grande partie défini par les attentes de cette institution à son égard(2).

D'autre part par analogie avec la compétence de l'enseignant, la compétence professionnelle de l'entraîneur est relative aux « données institutionnelles » (les règles et contraintes du système sportif, contrat) au « type d'entraînement » (le niveau des athlètes, leur âge et sexe, les spécificités des spécialités sportives et de leur préparation etc..) au « contexte social » (caractéristiques sociales des acteurs, interactions au sein de l'équipe) et nous paraît également définie par rapport à un système de valeur en place ».

Le caractère professionnel des compétences nous amène par conséquent à écarter une définition des compétences en terme « savoir-faire » ou habiletés singulières, pouvant « être spécifiées jusqu'à des savoir univoque » dans l'acception qu'on donne par exemple D. HAMELINE(3)

Cependant, définir la compétence en terme d'adaptation globale à une situation professionnelle ou comme « ce qui permet à quelqu'un de faire face de façon adaptée à une situation sociale particulière (4), ne nous semble pas suffisamment opérationnel pour analyser de façon fine les différences éventuelles de définition de cette compétence, du point de vue des différents acteurs du système sportif.

Cela nous impose donc d'aller plus loin dans la définition du concept.

Les compétences plus spécifiques correspondantes à des classes de situations distinctes.

La compétence professionnelle de l'entraîneur est fréquemment analysée, segmentée dans des dimensions différentes (on évoque ses compétences techniques, pédagogique, relationnelles), se rapportant à des familles de situations distinctes : la conception des entraînements, la conduite des entraînements, la relation avec l'athlète ou avec l'équipe, la relation avec l'institution sportive.(5)

Nous définirons donc les compétences professionnelles des entraîneurs comme ce qui permet « à l'intérieur d'une famille des situations l'identification d'une tâche problème et sa résolution par une action efficace(performance) ». (6)

La régulation des conflits à l'intérieur de l'équipe renvoi par exemple à des compétences distinctes de celles permettant la conduite efficace des séances d'entraînement, d'un point de vue technique. De même, les performances indicatrices des ces compétences seront décrites en de terme très différents. Nous nous situons donc ici en accord avec P.CARDINET pour qui la compétence peut être spécifiée « soit en considérant la situation stimulus, soit a partir des réponses du sujet »(7), pour peu que la situation (ou classe de situation) soit suffisamment réparable.

Modèle général d'analyse de la définition des compétences professionnelles des entraîneurs.

CONCEPT .	DIMENSIONS DE LA DEFINITION .
<p>DEFINITION DE LA COMPETENCE PROFESSIONNELLE DES ENTRAINEURS</p>	<p>1.Définition de l'adaptation à des fonctions professionnelles, aux exigences d'un rôle donné ;ou de l'atteinte d'objectifs fixé par l'institution sportive.</p> <p>2.Définition des compétences plus spécifique : par segmentation de la compétence globale en catégorie de conduites performances, activités identifiables isolément .</p> <p>3.Définition des classes de situations professionnelles afférentes aux fonction d'entraîneur de haut-niveau. Identification des classes de taches, ou de situation imposées par la fonction professionnelle dans lesquelles se révèlent une ou des compétences spécifiques.</p> <p>4.Définition des capacités et déterminants sous-jacents à la mise en œuvre des compétence professionnelles. Déterminants cognitif, socio-affectifs, psychomoteurs. savoir en usage Attitudes (savoir-être) Motivations.</p>

TACHES DE CONDUITE DES ENTRAINEMENTS (ET SUIVI DES COMPETITIONS).

Items :

- .Mettre en place des séances d'entraînement sur l'eau .
- .Mettre en place des séances d'entraînement à terre (préparation physique, technologique, tactique.)
- .Animer des réunions de préparation aux entraînements (bréfinf).
- .Animer des bilans d'entraînement ou de compétition (débrifing).
- .Assurer une aide technique tactique et technologique lors des compétitions.

TACHES D'ORGANISATION ET DE GESTION.

Items :

- .Etablir le budget de fonctionnement de l'équipe.
- .Gérer les dépenses de l'équipe, les remboursements des athlètes.
- .Assumer l'organisation logistique des déplacements et entraînement (voyages,hébergement, restauration, stockage du matériel..).
- .Rechercher des ressources financières chez des partenaire potentiel.
- .Prévoir l'organisation des taches à accomplir (réservations, inscriptions..) à moyen et long terme.

TACHES DE RELATIONS INSTITUTIONNELLES.

Item :

- Transmettre les informations et règles institutionnelles à l'équipe.
- S'assurer du respect du contract « équipe »et les règles de fonctionnement institutionnelles.
- Participer aux réunions du département Haut-niveau (entraîneur, direction technique..).
- .Participer aux réunions de coordination inter série.
- .Participer aux réunions et regroupement fédéraux(colloques)déterminant l'évolution de la série, la politique de développement de l'activité de compétition.
- .Participer à des actions de formation des entraîneur (interventions...).
- .Assumer les taches de représentation et de communication institutionnelles (auprès des pouvoir publics, de sponsors, de collectivités locales)

Chapitre 2

2-1-La perception

La perception (du latin perceptiō) consiste à recevoir au moyen des sens, des images, des sons, des impressions ou des sensations externes. Il s'agit d'une fonction psychique qui permet à l'organisme de capter, d'élaborer et d'interpréter l'information issue du milieu.

Il est important de distinguer les stimuli, qui appartiennent au monde extérieur et génèrent le premier effet dans la chaîne de la connaissance, et la perception, qui est un processus psychologique faisant partie du monde intérieur. Il y a lieu de mentionner que les stimuli sont l'énergie physique, mécanique, thermique, chimique ou électromagnétique qui excite ou active un récepteur sensoriel.

La perception visuelle est toute sensation intérieure de connaissance apparente, résultant des stimuli ou d'une impression lumineuse captée(s) par les yeux (la vue). En général, cet acte optique et physique fonctionne plus ou moins pareil chez toutes les personnes, étant donné que les différences physiologiques des organes visuelles n'affectent que le résultat de la perception.

Les principales différences ont à voir avec l'interprétation de l'information perçue, à cause des dissemblances concernant la culture, l'éducation, l'intelligence et l'âge, par exemple. En ce sens, les images peuvent « se lire » ou s'interpréter comme un texte littéraire, et il existe donc dans l'opération de perception visuelle la possibilité d'un apprentissage pour approfondir le sens de la lecture.

Les psychologues de la Gestalt, au début du XXe siècle, furent les premiers à proposer une théorie philosophique de la forme. Max Wertheimer, Wolfgang Köhler, Kurt Koffka et Kurt Lewin, entre d'autres, assurent que, pour la perception, le tout est différent de la somme de ses parties.

Kant (1989) fait comprendre que la perception est une conscience empirique. C'est-à-dire une conscience accompagnée de sensations. Avec cet auteur, nous pensons que la compréhension du monde extérieur est le résultat du décodage et de l'interprétation des informations qui parviennent par l'intermédiaire de nos différents sens.

La perception est donc influencée par l'état affectif du sujet percevant. Ainsi toute perception est une interprétation qui implique la personnalité toute entière. Bandura (1986) pense que : « Toute perception aboutit à attribuer aux objets perçus des significations relatives à l'action. Les significations sont en quelque sorte manipulées, sélectionnées et éventuellement à la lumière de la situation dans laquelle la personne se voit engagée et en fonction de l'action projetée ou entreprise »(p.44). Il découle de tout cela que la perception d'un objet sera influencée par le contexte global dont cet objet fait parti. Il en ressort qu'une discipline comme l'Education Physique et Sportive sera nettement influencée par la façon dont seront perçus son rôle éducatif et sa position par rapport aux autres disciplines enseignées à l'école.

2-2 La perception dans le domaine de l'entraînement sportif

La perception est le processus qui consiste à recevoir et interpréter les stimuli Sensoriels. Pour le modèle cognitif, les informations de l'environnement sont traitées par des Processus de catégorisation et d'inférence : « *le système de catégorisation a pour objet de Filtrer les informations nouvelles, de les organiser, et de leur permettre d'être significatives pour le sujet* », nous dit J.-P. Codoll (Vingt ans de psychologie sociale, Bulletin de psychologie n°390).

Dans cette perspective, chaque objet de l'environnement est comparé mentalement (mais pas forcément consciemment) à d'autres objets déjà connus et dont les caractéristiques sont stockées en mémoire à long terme. Ce processus de comparaison a pour objet de conférer une signification aux choses de l'environnement. En ce sens « *on ne voit que ce que l'on connaît* ».

Notons que selon une autre approche, celle dite de la perception directe (Gibson, 1979), l'information n'est pas traitée, mais prélevée directement sans calcul ni traitement car l'organisation existe déjà dans le stimulus. Pour autant, nous nous inspirerons surtout du paradigme cognitif car le modèle de la perception directe concerne davantage le contrôle moteur de l'apprentissage.

Notons que les informations prélevées par nos sens puis traitées par notre cerveau concernent surtout, en EPS, la vision et la kinesthésie, à un degré moindre l'audition et le toucher, et de façon très anecdotique le goût et l'olfaction. La perception, selon Piéron M. et al. [11], « est la prise de conscience sensorielle d'événements externes qui ont donné naissance à des sensations plus ou moins nombreuses et complexes. c'est-à-dire une possibilité de reconnaissance des objets en fonction de leur qualité sensorielle. Mais si nous agissons ou non en fonction de ce que nous percevons de notre environnement interne ou externe, nous retiendrons donc que la perception ne peut se résumer à la simple prise

d'informations. Elle consisterait en une représentation imagée de copies intégrées dans le cerveau, des constructions représentatives auxquelles les sujets accordent une signification. Dès lors, la perception pourrait être prise comme une recherche de la meilleure interprétation de l'objet (forme grandeur) ».

I-2-2- La perception et les notions annexes

Représentation – attitude – comportement

La prise d'information, la représentation et la signification sont en relation directe avec la perception et participe à sa mise en place.

Dans sa complexité, le mécanisme perceptif doit sa crédibilité non seulement à la Prise d'information mais aussi au processus cognitif qui, après codage et analyse, Appréhende l'objet, lui attribue une valeur, ce qui prédispose à une attitude qui pourrait Déclencher le comportement.

Quels sont alors les différents rapports qu'entretiennent la perception, la Représentation, l'attitude et le comportement ?

La perception est la connaissance des objets résultants d'un contact direct entre le sens et l'environnement. Précisons que cet acte ne se limite pas aux seuls jeux des sens mais sollicite en plus des constances physiques.

La représentation, quant à elle, consiste à évoquer les objets en leur présence ou en leur absence. C'est un modèle de la réalité que se construit un sujet dans sa mémoire. Si l'acte de représentation prolonge la perception, il introduit donc un nouvel élément qui, lui, est irréductible : système de signification attribuant une valeur, établissant la différence entre le signifiant et le signifié.

En ce qui concerne **l'attitude**, elle se définit comme la manière dont une personne se situe par rapport à des objets. Elle se traduit par une position d'un sujet envers un phénomène. Tout comme la représentation, l'attitude prolonge la perception. Le

comportement représente la réponse observable d'un sujet en réaction à un stimulus.

Elle s'inscrit ainsi dans la suite logique des perceptions, représentations et attitudes. C'est-à-dire que le comportement représenterait l'expression d'une perception sous-jacente.

Dans la pratique, un individu, face à un objet, élabore une perception qui pourrait se traduire par une attitude puis par un comportement observable, le tout intégré dans un système de représentation

Chapitre 3

3-1-L'entraînement sportif

3-1-1- Méthodologie de l'entraînement :

L'entraînement peut être défini comme un processus d'actions complexes, dont le but est d'agir de façon méthodique et adaptée sur le développement de la performance sportive.

Un plan d'entraînement est donc une structure, un calendrier organisé en une série d'actions et qui va permettre d'atteindre un objectif fixé à l'avance. La planification de l'entraînement repose sur une méthode composée de 4 points '(TARENNE, 2010)

: 1- Analyse des exigences de l'activité

2- Evaluation ou diagnostic du sportif

3- Définition des objectifs

4- Planification de l'entraînement

3-2 Les grands principes à respecter :

Progressivité

Il paraît évident que les performances maximales sont étroitement liées à des charges d'entraînement optimales. Et pour parvenir aux charges les plus importantes, il faut augmenter progressivement le niveau de charge imposée.

L'augmentation progressive des charges d'entraînement doit respecter plusieurs règles :

- passage progressif de la préparation physique générale à la préparation physique spécifique
- augmentation progressive du volume de travail - augmentation progressive du nombre de séances d'entraînement
- augmentation progressive de l'intensité du travail
- augmentation progressive des séances à orientation sélective (un seul paramètre de la performance est visé)
- extension progressive des moyens d'amélioration de la récupération

Spécificité

La nature particulière d'une charge d'entraînement produit sa propre réaction et ses propres adaptations. La charge d'entraînement doit donc être spécifique à l'athlète et aux exigences de la discipline choisie. Cela ne nie pas pour autant la valeur de la préparation physique générale. La préparation physique générale prépare les athlètes à la préparation physique spécifique. Alternance .

Alternance charge / repos

Héjal (1993) affirme que le « travail et le repos font partie d'une seule et même unité d'entraînement. Les transformations physiologiques induites par une stimulation ne s'accomplissent totalement que longtemps après l'arrêt de l'exercice ».

L'organisation des charges d'entraînement doit donc prendre en compte l'ensemble charge / repos. **Individualisation**

Chaque athlète est unique dans ses réactions adaptatives consécutives aux entraînements. Le premier devoir d'un entraîneur est donc d'identifier les caractéristiques de chacun de ses athlètes. Il pourra alors adapter les séances pour faire du « sur mesure ».

Variabilité

La variabilité des séances d'entraînement a un double rôle : - elle a un effet bénéfique sur la motivation des athlètes.

3-2-Entraînements sportifs à l'IEPS de Mostaganem

L'entraînement sportif (ou la pratique sportive) est l'ensemble des méthodes et exercices physiques visant l'entretien et l'amélioration des performances sportives, chez le sportif amateur ou professionnel ; cet entraînement comprend notamment la préparation physique, technique, tactique et mentale².

Des méthodes d'entraînement ont été élaborées et perfectionnées de manière empirique, depuis l'entraînement des athlètes des Jeux olympiques antiques. Elles se sont affinées à partir du XX^e siècle avec l'émergence du sport moderne. Plus récemment, les recherches scientifiques et les progrès technologiques (physiologie et médecine, appareils d'analyse...) ont permis de comprendre l'efficacité de ces méthodes et même affiner les paramètres d'entraînement.

Durant ses 3 années de formation, nous avons acquis des connaissances inestimables, et le mérite revient à nos professeurs et aux administrateurs de l'institut de l'IEPS de Mostaganem

En première année nous étions soumis à un test physique pour déterminer nos compétences, A l'issue de cet examen accompli avec succès , nous avons rejoint l'institut qui offre toute les commodités a fin de mener a bien notre formation sportive .

Au cours de notre cycle universitaire , l'IEPS de Mostaganem nous a permis d'apprendre les différents modules qui nous ont été dispensés à savoir : la physiologie de l'effort , l'anatomie , la psychologie du sport , l'histoire des APS , le secourisme et l'hygiène , TME , informatique , statistique ,

Ainsi, le programme à l'institut contient un panel de formation théorique a fin de bien débiter dans le domaine sportif, en raison des vastes connaissances qu'ils apportent au futurs entraîneurs. Nous aussi pris connaissance des différentes techniques de communication, seul moyen d'établir de bonnes relations avec les apprenants, dans le but de faciliter l'adaptation et l'assimilation des connaissances.

Par ailleurs, les stages pratiques que nous avons effectués ont été d'une grande importance sur tout les plans et nous permis de forger notre personnalité d'entraîneur sportif accompli .

En effet, le point fort de cette formation revient indiscutablement à nos professeurs qui n'ont ménagés aucun effort pour faire de nous de futurs entraîneurs apte a accomplir notre mission avec aisance.

Enfin ce n'est un secret pour personne pour atteindre l'objectif tracé en début de stage. Il faut être armé d'une grande volonté, c'est-à-dire ne jamais rechigner sur l'effort et travaillé sérieusement et régulièrement sans omettre d'appliquer a la lettre toutes les consignes et orientations prodiguées par les professeurs.

3-3 Programme de la licence ES

Cette formation diplômante de la Licence mention STAPS spécialité « EPP » pose comme objectif prioritaire l'acquisition de connaissances et compétences (scientifiques, méthodologiques, technologiques et pratiques) nécessaires pour « entraîner un public enfants et adolescents en milieux associatif ou public ».

Au-delà de la certification des capacités de l'étudiant à « exercer en autonomie une activité d'intervention sur les compétences liées aux pratiques sportives, cette formation vise également à offrir les conditions de réflexions scientifiques, intellectuelles et culturelles sur le rôle et l'intérêt de l'éducation à la pratique physique et sportive, comme un des déterminants de l'insertion sociale, de la santé physique et psychologique et plus généralement de la qualité de vie.

En outre, associée à une démarche scientifique, l'essence d'une formation de qualité repose sur la transmission de culture et de savoirs (essentiels à la formation du caractère et de la personnalité), le plaisir d'apprendre, l'esprit critique et d'initiative propice à la réalisation de projets innovants, le travail, l'engagement et la persévérance à l'effort.

Cette philosophie pédagogique vise à inscrire les étudiant(e)s dans une dynamique ambitieuse et propice à leur insertion professionnelle.

Au cours de notre cycle universitaire, l'IEPS de Mostaganem nous a permis d'apprendre les différents modules qui nous ont été dispensés à savoir : la physiologie de l'effort, l'anatomie, la psychologie du sport, l'histoire des APS, le secourisme et l'hygiène, TME, informatique, statistique,

Ainsi, le programme à l'institut contient un panel de formation théorique afin de bien débiter dans le domaine sportif, en raison des vastes connaissances qu'ils apportent aux futurs entraîneurs. Nous avons aussi pris connaissance des différentes techniques de communication, seul moyen d'établir de bonnes relations avec les apprenants, dans le but de faciliter l'adaptation et l'assimilation des connaissances.

La partie pratique

-1-La méthodologie :

Dans notre travail, nous avons utilisé la méthode descriptive, afin de pouvoir analyser les données récoltées.

2-Population de la recherche :

La population de cette recherche est composée de 157 étudiants. L'échantillon qui a volontairement pris part à cette étude se compose de 83 étudiants de Licence (filiale entraînement sportif) qui représente un pourcentage de 57 %.

Cette recherche a été menée au niveau de l'institut d'éducation physique et sportive de Mostaganem. Du 15 janvier 2015 au 15 avril 2015 .

3-Outil de la recherche :

Un questionnaire a été mis en œuvre lors de ce mémoire. ce dernier a été conçu lors d'une thèse de doctorat non encore soutenu (Belkadi , 2015). Il est composé de 6 questions, chaque une contient entre 4 à 10 items, les questions ont visées les compétences professionnelles nécessaires lors de la formation en entraînement sportif (voir annexes) .

-Les compétences des Entraîneurs:

Cette partie du questionnaire s'adresse à notre population de recherche, les futurs entraîneurs stagiaires (L3)

	Essentielle	Importante	Moyen. Importante	Peu important	Inutile
A- Observer et analyser finement les prestations des athlètes, être un "œil extérieur" fble et objectif.					
B-Mettre une bonne ambiance dans l'équipe, dynamiser le groupe, communiquer son enthousiasme.					
C. Connaître les spécificités techniques, tactiques et technologiques de la discipline.					
D- Savoir susciter et prendre en compte le point de vue des athlètes avant de prendre des décisions importantes pour l'équipe.					
E-Varié les situations d'entraînement et savoir les adapter si nécessaire					
F. Etre un expert dans la connaissance de la compétition sur les plans (technique, tactique et réglementaire.					
G- Etre un bon pédagogue, capable d'animer des séances d'entraînement intéressantes et de transmettre clairement ses analyses.					
H- Avoir des qualités de psychologue, permettre à l'athlète de confier ses problèmes personnels.					
Savoir discuter avec les athlètes des choix et décisions importantes à prendre concernant le fonctionnement de l'équipe.					

-4-Etude préliminaire :

Notre étude a été soumise à une population composée de 10 étudiants qui n'avaient pris part à cette étude. Suite aux informations collectées, nous avons constaté que les 10 étudiants choisis n'ont pas trouvé de difficultés en matière d'objectivité, de fiabilité et de validité. Ce qui nous amène à resoumettre cet échantillon à la population ciblée qui est majoritairement grande.

-5-Etude principale :

Notre étude a pour objectif de décrire le niveau de perception des compétences professionnelles chez les étudiants en L3 (entraînement sportif) qui sont en cours de formation dont certaines compétences professionnelles leur seront utiles et indispensables sur le terrain.

Le questionnaire conçu contient 9 questions, chacune y contient entre 4 et 10 items, l'étudiant devra répondre sur son niveau de perception relative aux compétences professionnelles.

-6-Résultats et discussion :

Tableau N°1 représente les différentes compétences essentielles au métier de l'entraînement sportif .

Les compétences	Essentielle	Importante	Moyen-importante	Peu importante	Inutile	X ² calculé	X ² tabulé	Sign
CP1-Observer et analyser finement le rendement de chaque athlètes	17 32.14 %	49 58.33 %	07 8.33%	00 00%	01 1.9%	32.84	12.84	SIG
CP2-Maitre une bonne ambiance dans l'équipe	25 29.76 %	26 30.95 %	19 22.61%	09 10.71	05 5.9 %	21.24	12.84	SIG
CP3-Connaitre les spécificités technique ; tactique et technologique de sa discipline	73 86.90 %	06 7.14 %	05 5.95%	00 00%	00 00 %	19.94	12.84	SIG
CP4-Savoir susciter et prendre en compte le point de vue de chaque athlète avant de prendre des décisions importante	00 00%	07 8.33 %	19 22.61%	36 42.61 %	22 22.19%	24.32	12.84	SIG
CP5-Varié les situations d'entraînement et savoir les adapter si nécessaire	21 25%	23 27.38 %	17 10.23%	17 20.23 %	06 7.14 %	18.31	12.84	SIG
CP6-Etre un expert dans la connaissance de la compétition, sur tous les plans	09 10.71 %	09 10.71 %	16 19.04%	31 36.04 %	19 22.61 %	27.61	12.84	SIG
CP7-Etre un bon pédagogue capable d'animer des séances transmettre les information clairement	19 22.61 %	14 16.66 %	18 1.42%	16 19.04 %	17 20.23 %	8.21	12.84	SIG
CP8-Avoir des qualités de psychologue permettre a l'athlète de confier ses problèmes personnels	36 42.85 %	31 36.90 %	13 15.47%	00 00%	04 4.76 %	7.93	12.84	SIG
CP9-Savoir discuter avec les athlètes des choix et décisions importantes a prendre concernant l'équipe .	13 25.47 %	19 22.6	23 27.38%	13 15.47 %	16 19.04 %	7.63	12.84	NON

ANALYSE :

CP1 : En termes d'équité avec l'équipe, il est fort recommandé de ne pas privilégier la relation avec certains éléments, les chiffres présentés dans le tableau ci-dessous affichent un fort pourcentage 58% « importante ». est estimée à 58%

CP2 : Toutefois, il est nécessaire pour le bien commun des athlètes d'instaurer une stabilité mettant au point un équilibre justifié pour l'ensemble du groupe, le tableau insiste sur un état « importante-essentielle ». elle s'affiche à 30%

CP3 : À l'ère du numérique ou de la technologie ne connaît point de répit, il est important de connaître l'outillage et les spécificités techniques, d'ailleurs c'est ce que le tableau nous fait parvenir 86%, donc il est quasiment « essentielle » pour les étudiants stagiaires.

CP4 : Connaître le pourquoi du comment et le point de vue des athlètes, leurs opinions, leurs visions de choses avant de prendre des décisions cruciales pour l'équipe dans le cas présent le tableau affirme un état des lieux « important » 57%

CP5 : En matière de préparation des programmes d'entraînement et du contenu des séances ; acquérir un savoir-faire et varier les situations d'entraînement et savoir les adopter les rendre plus adéquats et conformes si nécessaire dans ce cas de figure le tableau nous amène vers un constat « peu-important » et « essentielle » entre 25 et 27%.

CP6 : Par ailleurs étant un expert dans la connaissance de la compétition sur les plans technique et tactique réglementaire est estimé « moyen-importante » ; quant à un entraîneur pédagogue capable d'animer des séances d'entraînement intéressantes et transmettre clairement ses analyses la grande partie de a opté pour l'option « essentielle » comme nous le fait savoir le tableau, du moins la qualité de psychologue ne sont pas vraiment indispensables dans la mission de l'entraîneur vu le pourcentage apparu « moyen-important »,

CP7 et CP8 : Quant à un entraîneur pédagogue capable d'animer des séances d'entraînement intéressantes et transmettre clairement ses analyses la grande partie de a opté pour l'option « essentielle » comme nous le fait savoir le tableau, du moins la qualité de psychologue ne sont pas vraiment indispensables dans la mission de l'entraîneur vu le pourcentage apparu « moyen-important »,

CP9 : Connaître le pourquoi du comment et le point de vue des athlètes, leurs opinions, leurs visions de choses avant de prendre des décisions cruciales pour l'équipe dans le cas présent le tableau affirme un état des lieux « important » 57%

7-Conclusion :

A travers l'étude que nous avons menés au niveau de l'IEPS de Mostaganem, et plus particulièrement chez les étudiants de l'entraînement sportif en fin de formation (L3) sur leurs niveau de perception des compétences professionnelles; il s'avère que, la plus grande partie de notre échantillon d'étude à un niveau de perception acceptable de quelques compétences (les plus importantes et essentielles) dans le domaine de l'entraînement sportif qui leurs sont nécessaires pour pouvoir s'affirmer en tant qu'entraîneur apte a toutes les contraintes des situations de terrain.

En outre, si les résultats des deux études similaires citées dans ce mémoire et qui avaient pour objectifs d'évaluer les compétences professionnelles requises par les enseignants stagiaires, notre présente recherche quant à elle avait pour objectif d'évaluer le niveau de perception des compétences professionnelles requises pour le métier d'entraîneur. Ces travaux de recherche nous ont permis d'explorer de très près le concept de compétences professionnelles et sa perception chez les étudiants en fin de formation entraînement sportif à l'IEPS de Mostaganem.

Pour conclure ce modeste mémoire, nous pouvons avancés que l'institut d'EPS de l'université de Mostaganem à travers la filière entraînement sportif, véhicule des compétences qui se rapprochent de la réalité du terrain, en revanche, d'autres compétences plus professionnelles doivent être développées pour compléter la formation initiale qui ne permet pas selon notre échantillon d'étude d'optimiser les compétences nécessaires au métier de l'entraînement sportif.

8-Les recommandations :

1-La formation universitaire doit poursuivre ses efforts en entraînement afin de développer plus de compétences

2-Insister sur plus d'heures de stages pratiques pour répondre aux exigences du terrain

3-Permettre à des stagiaires en formation entraînement sportif d'être suivi par un tuteur qui permet d'acquérir les compétences nécessaires au métier de l'entraînement sportif.

4-Identifier les compétences professionnelles qu'exigent le terrain et concevoir un référentiel propre au métier d'entraîneur.

9-Bibliographie :

- 1-CARDINET(J). Evaluation scolaire et pratique, Bruxelles :De Boeck p 130.
- 2- GILLET(P). Construire la formation, outils pour les enseignants et les formateurs, ESF
- 3-HELAL (1986). Technologie de la préparation sportive, Mémento de l'éducateur sportif
Deuxième degré I N S E P
- 4- HAMELINE(D) les objectifs pédagogiques. En formation initiale et continue.ESF p 68
- 5- LEVEQUE. La relation entraîneur entraîné, perspective clinique sur sa dynamique
Affective » n°17, p22
- 6- LEGENDRE, R. (1993). Dictionnaire actuel de l'éducation. Québec
- 7- LEGRAIN, M. (1994). Le Nouveau Petit Robert. Paris : Dictionnaires Le Robert.
- 8- MALGLAIV, G. (1990). Enseigner à des adultes. Paris : P.U.F.
- 9- MAUFFREY, A. (2004). Mémoire professionnel : l'E.P.S au Sénégal. Revue E.P.S, 306,
- 10- MARTINEAU, R. (1998). La théorie : une alliée nécessaire. Vie pédagogique, 108, 19
- 11-MANNO (R). Les bases de l'entraînement sportif, Edition revue EPS, 223p
- 12- MIARLET, G (1979). Vocabulaire de l'éducation, Education et science de l'éducation,

Paris, p110.

13-PLATONOV, V (1988). L'entraînement sportif, théorie et méthodologie, Edition revue
EPS

14- SAURY, J(1992). La préparation olympique 1988-1992, bilans de l'action des entraîneurs
Nationaux et perspectives .publication ENV

15- KANT, E. (1989). Critique de la faculté de juger. Gallimard

http://www.memoireonline.com/09/11/4828/m_Contribution-de-leducation-inclusive-a-lintegration-des-personnes-vivants-avec-handicap6.html

B les compétences des Entraîneurs: cette partie de questionnaire s'adresse a tous les enquêtés : Athlètes entraîneurs dirigeant spécialistes

QUESTION 01.

Cochez dans la grille de droite pour chacune des dix compétences cites si elle vous semble essentielle, importante ,moyennement importante, peu importante, inutile, pour exercer avec succès des fonctions d'entraîneurs de haut niveau.

	Essentielle	Importante	Moyen. Importante	Peu important	Inutile
A. Etre équitable avec tous les membres de l'équipe: ne pas privilégier la relation avec certains athlètes					
B. Observer et analyser finement les prestations des athlètes, être un "œil extérieur" faible et objectif.					
C. Animes de façon méthodique les séances d'entraînements et les bilans techniques.					
D- Etre efficace dans l'organisation logistique des entrainement et des déplacement.					
E- Maitre une bonne ambiance dans l'équipe, dynamiser le groupe, communiquer son enthousiasme.					
F. Connaître les spécificités techniques, tactiques et technologiques de la discipline.					
G- Favoriser l'adhésion des athlètes à un projet d'équipe.					
H- Etre efficace dans la mise en place des parcours et situations d'entrainement.					
I- Pouvoir affirmer une autorité suffisante pour résoudre des conflits au sein de l'équipe					
J- Etre précis dans la gestion du budget de l'équipe.					

commentaire ou précisions (éventuels):.....

QUESTION 02.

1-Entourez ci-dessous les lettres des 4 taches qui vous semblent caractériser le mieux les situation professionnelles dans les quelles se révèlent différentes compétences des bons entraîneurs d'équipes.
2-classez ces quatre taches par ordre d'importance de 1 a 4 en reportant la lettre correspondante dans la grille de droite (1correspondant à la taches jugée plus important)

	1	2	3	4
A. communiqués les information des athlètes concernant le programmes et les échéances pour l'équipe.				
B. Animation des séances d'entrainement dans différents terrains .				
C. Participation aux réunions et regroupement fédéraux.				
D- Prise en charge des contraintes logistiques et des taches de gestion.				
E- Organisation de campement et des stages d'entrainement 'intensives .				
F. Suivi de l'équipe au cours des championnats .				
G- Coordination des l'actions des entraîneurs.				
H- Planification et programmation des entrainement et des compétition (national, international).				

commentaire ou précisions (éventuels):.....

Question 03 :Classez les compétences suivante selon l'importance relatives que vous leur attribuez dans le profil d'un entraîneurs .reportez les lettres dans l'échelle proposée(1=compétence la plus importante) .

	1	2	3	4
A. Adopter des principes rigoureux d'organisation et de gestion de temps.				
B. Analyser de façon précise les performances des athlètes, connaitre des solutions techniques .				
C. Savoir susciter et prendre en compte le point de vue des athlètes avant de prendre des décisions importantes pour l'équipe .				
D. Varier les situations d'entraînements, et savoir les adapter si nécessaire.				
E. Etre à l'écoute des athlètes, chercher ç bien les connaitre et les comprendre.				

commentaire ou précisions (éventuels):.....

Question 04: parmi les exemples cites ci-dessous, dans quelles taches pensez-vous qu'un entraîneur chargé d'une équipe sportive doit posséder le plus d'efficacité ? classez les propositions suivantes par ordre d'importance en reportant les lettres dans échelle proposée (1 correspondant à la tache jugée la plus importante).

A. Gestion du Budget de fonctionnement de l'équipe, prévision et organisation des déplacements et séjours.	1	2	3	4
B. Conduite des séances d'entraînement sur différent terrains .				
C. Préparation: des programmes d'entraînements, du contenu des séances.				
D. Contrôle du respect du contrat fédéral et des règles de fonctionnement de l'équipe.				

commentaire ou précisions (éventuels):.....

Question 05:cochez dans la grille de droite, pour chacune des taches citées, si leur bon accomplissement par l'entraîneur vous semble essentiel, important, moyennement important, peu important, inutile, pour réussir dans sa mission d'entraînement d'une équipe d'athlètes de haut-niveau.

	Essentielle	Importante	Moyen. Importante	Peu important	Inutile
A. Prise en charge du suivi (aide technique, tactique, technologique) des athlètes lors des compétitions.					
B. Sollicitation d'experts de domaines de compétence divers (météo, jury, ingénieur, préparation physique, psychologue...) et planification de leurs interventions.					
C. Recherche de partenaires potentiels pour l'équipe (financiers, matériels...).					
D. Constitution de banques de données à partir des tests , mesures ..etc.)					
E. Participation aux réunions de coordination fédérales.					
F. Animation des séances d'entraînement dans différents infrastructures sportive.					
G. Représentation de l'équipes et communication externe(ex: rencontres avec des partenaires ou la presse).					

commentaire ou précisions (éventuels):.....

Question 06:entourez cinq propositions dans la liste ci-dessous pour former profil qui vous semble correspondre le mieux aux qualités d'un entraîneur chargé d'une équipe sportive
2- classez ces cinq qualités par Ordre d'importance, de 1 a 5 (1 correspondant à la qualité jugée la plus importante ,en reportant la lettre correspondante dans la grille de droit

A. Doser l'entraînement au niveau optimal pour les athlètes.	1	2	3	4
B. Avoir un fort investissement personnel dans son travail: s'impliquer sans compter.				
C. Etre un expert dans la connaissance de la compétition sur les plan(technique et tactique réglementaire.				
D. Etre un bon pédagogue, capable d'animer des séances d'entraînement intéressantes et de transmettre clairement ses analyses.				
E. Avoir des qualités de psychologue: permettre a l'athlète de confier ses problèmes personnels.				
F. Intervenir efficacement auprès de chaque athlète au cours des entraînements				
G. Etre organisateur rigoureux et efficace ,dur le plan logistique des entraînements et de déplacement				
H. Représenter et défendre les intérêts de l'équipe dans les instance fédérales.				
I. Etre un bon gestionnaire du budget de l'équipe.				
J. Savoir discuter avec les athlètes des choix et décisions importantes à prendre concernant le fonctionnement de l'équipe.				

commentaire ou précisions (éventuels):.....

Je vous remercie vivement pour toute l'attention que vous avez bien voulu porter à ce questionnaire.